

PUBLICATION LE 03 novembre 2025

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE PRESSE

Cet avis sera transmis par courriel automatiquement aux supports de presse choisis, soit :
 France Antilles - Ed. Guadeloupe - version Intégrale

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :

BOAMP

JOUÉ

AVIS

AVIS DE PUBLICITE

GRAND PORT MARITIME GUADELOUPE

M. Jean-Pierre Chalus - Président du Directoire

Quai Ferdinand de Lesseps

BP 485 - 97165 Pointe à Pitre cédex

Tél : 05 90 68 62 92

SIRET 79453852000014

 [Correspondre avec l'Acheteur](#)



L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Affaires économiques et financières ;

Objet Fourniture, Installation et exploitation d'un centre de sécurité opérationnel (SOC managé) pour la détection préventive et réactive face aux risques de cybersécurité.

Référence 202509051652**Type de marché** Services**Mode** Procédure ouverte

Lieu principal de prestation	Quai Ferdinand de Lesseps 97165 Pointe-à-Pitre
Durée	12 mois à compter du 01/01/26
Description	La prestation consiste à mettre en place des outils modernes et sophistiqués de surveillance des évènements de sécurité, et d'assurer la surveillance de la sécurité 24h/24, d'anticiper certains évènements et de porter les réponses à incidents .
Code CPV principal	72500000 - Services informatiques
	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui
Forme	Division en lots : Non Les variantes sont refusées
Quantité ou étendue	Valeur estimée hors TVA : 90 000,00 €
Options	Oui voir articles 4 et 6 du CCAP , et art VI du CCTP.
Reconductions	Oui L'accord-cadre est reconductible de manière expresse 3 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans
Conditions relatives au contrat	
Autres conditions	Conditions particulières d'exécution : Non
Conditions de participation	
	Critères de participation : renvoi au R.C.
	Marché réservé : Non
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 50 % : Valeur technique de l'offre 30 % : Prix 20 % : Délai d'exécution
Renseignements	<u>Correspondre avec l'Acheteur</u>
Offres	Remise des offres le 04/12/25 à 12h00 heure locale de l'acheteur au plus tard,

soit le **04/12/25 à 17h00 heure de Paris** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **4 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 04/12/25 à 13h00

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Cette consultation bénéficie du Service **DUME**

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

L'offre des candidats comportera les documents tels qu'énumérés dans le Règlement de la Consultation

Conformément à l'article R2132-2 du Code de la Commande publique, le dossier de consultation est mis à disposition par voie électronique, à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.info>.

Délai de paiement : 30 jours

Financement : 100% GPMG

Ordonnateur : Président du Directoire du GPMG.

Comptable Assignataire : Agent Comptable du GPMG.

Options : voir art. 4 et 6 du CCAP et VI du CCTP

Les variantes ne sont pas autorisées

Il s'agit d'un marché à bons de commande avec maximum, sur 1 an, reconductible 3 fois. La valeur maximale du marché en tenant compte de ces reconductions est de 300 000,00 € HT.

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référent précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice administrative) ; Pour les marchés et accords-cadres passés selon une procédure formalisée, la signature du marché ne peut intervenir avant l'expiration d'un délai de 16 jours, à compter de la date de la notification de rejet et d'attribution (11 jours en cas de notification par voie électronique). – Référent contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de

celui-ci (dans les conditions décrites aux articles l.551-13 à 23 du même code) ; -Soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus

Grand Port Maritime Guadeloupe

Madame Marie-Josée Tramis

Quai Ferdinand de Lesseps

BP 485 97165 Pointe-à-Pitre

Tél : 05 90 68 62 92

marchesppublics@port-guadeloupe.com

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GUADELOUPE

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «

Télérecours citoyens » accessible par le site internet : www.telerecours.fr

34, chemin des Bougainvilliers

97100 BASSE-TERRE

Tél : 05 90 81 45 38

greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

<http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus

concernant l'introduction des recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GUADELOUPE

34, chemin des Bougainvilliers

97100 BASSE-TERRE

Tél : 05 90 81 45 38

greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

<http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>

Envoi le 03/11/25 à la publication

Publication aux supports de presse suivants : France Antilles - Ed.

Guadeloupe